

<b>ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE</b>
------------------------------------

Date	<b>Mercredi 29 mars 2023</b>
Heure	<b>18h30</b>
Lieu	<b>Bibliothèque, La Neuveville</b>

**ORDRE DU JOUR :**

**Présents :** Célia Vuillemez, Silvia Codello, Valérie Cousin, Gaëlle Nisenbaum, Muriel Chavaillaz, Karim Marachly, Salomé Scarfo, Christian Racheter, Silvia Codello, Laure Glatz, Françoise Vuillemin Bourquin, Bernard Jaberg

**Excusés :** Aurèle Louis, Mailys Chopard

**Présidence :** Valérie Cousin

**1. Salutations et bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue. Elle précise que M. Racheter prend le procès-verbal à la place de Mme Scarfo pour qui ce sera la dernière séance.

**2. PV de l'AG du 6 avril 2022**

Pas de remarque concernant le PV de l'assemblée générale 2022, il est donc accepté à l'unanimité.

**3. Rapport de la présidente**

- Un bilan est établi après une année de présidence. 2 clés ont été remises à Mme Cousin par M. Meia ; 1 de la bibliothèque et 1 clé USB.
- Ce fut une année de « grande découverte », une nouvelle aventure débuta. De prime abord, on pouvait penser que cela serait assez facile, mais il y eu du fil à retordre. On a dû œuvrer en professionnel, se renseigner et renouveler les contrats d'assurances sociales, les assurances choses, ceci avec le soutien de Mesdames Nisenbaum et Codello ainsi qu'avec l'aide de M. Racheter qui est RH. Il a fallu faire des calculs de prévoyance afin d'assurer le meilleur plan d'épargne retraite en faveur des collaboratrices. La sécurité des paiements e-banking et physiques a également été revue avec l'établissement de nouvelles procurations et nouveaux droits informatiques.
- Mme Cousin a appris à connaître les relations de la bibliothèque avec le CJB et prendre connaissance du contrat de prestation conséquent liant les diverses entités. Les relations avec la commune qui nous épaula ainsi que le canton et le syndicat des communes qui octroient des subventions ont été également mises sur le devant de la scène.

- Les chiffres des comptes et du budget ont été épluchés grâce à la comptabilité établie par Mme Nisenbaum dont la finalisation a été faite de concert avec M. Honsberger.
- Madame Codello va subir une intervention chirurgicale à l'épaule qui va déboucher sur une incapacité de travail de 3 mois environ. Cela va engendrer des augmentations de taux d'occupation pour les 3 collaboratrices, merci à elles pour leur flexibilité et leur disponibilité.
- En résumé, on peut dire que cela bosse bien. Des remerciements ont été faits aux collaboratrices pour leur super travail, on peut s'appuyer sur elles. Merci au comité pour leur engagement.  
Bonne chance à la bibliothèque pour 2023.

#### **4. Rapport annuel de la bibliothèque**

Le rapport d'activité est annexé au présent procès-verbal.

- Aurèle Louis s'excuse de son absence, il s'est rendu à l'AG de la ludothèque, qui a lieu en même temps. M. Louis a transmis un message de remerciements au nom de la commune et lu par Mme Codello.
- L'année 2022 a été caractérisée par de nouvelles tâches, un nouveau comité, ainsi qu'une nouvelle dynamique entre les membres du comité et les collaboratrices.
- Le nouveau contrat de prestations signé a nécessité une période emplies de séances et de discussions. Il sera valable de 2024 à 2027. Un point particulier à relever est la demande de collaboration entre les bibliothèques de St-Imier, Tavannes et La Neuveville, ceci sur demande du canton. Les diverses séances avec Tavannes et St-Imier ont abouti sur un document qui devra être validé par les communes. A voir au niveau financement pour l'année prochaine ce qui sera transmis par Aurèle Louis.
- Un beau moment à noter fut l'inauguration de la terrasse extérieure avec une dédicace de l'auteure Alexia Stumpf sur son livre. Cette terrasse est une plus-value car elle représente un grand espace où le public peut s'installer confortablement.
- 2 nouvelles boîtes à livres ont été créées. La première a été décorée par Chloé Tschampion et la deuxième sera décorée par une classe scolaire. Elles seront installées les deux en même temps.
- Les collègues ont apprécié de revenir à situation comme avant covid. Des remerciements chaleureux ont été faits pour leur travail.
- 6 stagiaires et une personne en réinsertion ont été accueillies l'année passée. Cela a été très dynamique mais également chronophage.
- Le nombre de prêts a augmenté, tenant compte d'une augmentation des fictions, d'une diminution des DVD et d'une stabilité des revues.
- Record battu pour les animations ! Il y en a eu plus de 30. Celles-ci ont été organisées en collaboration avec les autres bibliothèques. Notre bibliothèque répond à un 3<sup>ème</sup> lieu de vie : le lieu culturel, après le travail et la maison. On peut la considérer comme une structure de médiation culturelle, un lieu de partage de toutes sortes d'activités variées pour tous les âges.
- Grâce à M. Marachly et Mme Chavaillaz, le site internet est dynamique et rajeuni. Des animations ont été diffusées sur Facebook et Instagram ainsi que dans la presse. Ces 2 personnes sont rapides et créatives, ce qui procure un plaisir fou à Mme Codello qui remercie tout le team et les membres du comité.

## 5. **Démissions / nominations**

La présidente nous annonce la démission de Mme Salomé Scarfo et propose la nomination de M. Christian Racheter à la place de secrétaire. M. Racheter est élu à l'unanimité. Une demande est faite à M. Marachly de créer l'adresse email de la bibliothèque pour M. Racheter.

## 6. **Comptes 2022 et rapport de l'organe de vérification**

Gaëlle Nisenbaum présente les comptes qui ont été révisés le 9 mars 2023 par M. Honsberger. Pour lui tout est en ordre, il n'y a pas eu de corrections. Selon rapport de vérification des comptes, la comptabilité est tenue avec exactitude. Tous les mouvements sont justifiés par des pièces. La caissière peut être remerciée pour son travail.

L'assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

Budget 2023 : Mme Codello indique que Mme Glatz va participer à une formation sur la signalétique à Lausanne en 2023. Le budget est peut-être juste sur ce poste mais il est maintenu ainsi.

Aucune question n'est posée sur le budget qui est accepté à l'unanimité.

## 7. **Divers**

- a) Mme Codello devra se faire opérer bientôt, des avenants aux contrats de travail pour une période de 3 mois seront établis pour les 3 collaboratrices. Mme Glatz demande si elles peuvent partir du principe qu'elles vont remplacer Mme Codello. La réponse est oui, à partir du 17 avril jusqu'au 16 juillet, minimum.
- b) Des membre du comité désirent-ils faire des propositions ou ont-ils des questions ?  
Pas de remarques.

La présidente lève la séance et invite toute l'assemblée à se rendre au O'Lé à La Neuveville pour le souper.

**La Neuveville, le 12 avril 2023**

**Présidente du comité**



**Valérie Cousin**

**Secrétaire du comité**



**Christian Racheter**